

# PROGRAMME DE TRAVAIL COMMUN PLURIANNUEL

*PIONNIER DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE  
LABORATOIRE POUR L'EUROPE*

2025  
-  
2028

# Colophon

Éditeur responsable :  
Monsieur Frans Weekers  
Secrétaire général de l'Union Benelux  
Rue de la Régence 39 BE-1000 Bruxelles  
info@benelux.int

Mise en page et rédaction :  
Secrétariat général de l'Union Benelux

Coordination :  
Coordination stratégique du Secrétariat Général de l'Union Benelux

Date : Janvier 2025  
Cette publication est protégée par le droit d'auteur

# Index

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>SÉCURITÉ, IMMIGRATION, COOPÉRATION JUDICIAIRE ET SOCIÉTÉ RÉILIENTE</b> .....	<b>6</b>
Sécurité transfrontalière et lutte contre la criminalité .....	6
Une approche cohérente de la migration .....	6
Sécurité civile, gestion de crise et société résiliente .....	7
Cybersécurité et résilience numérique .....	7
<b>INTÉGRATION ÉCONOMIQUE, PROTECTION SOCIALE ET CROISSANCE DURABLE</b> .....	<b>8</b>
Renforcement du marché intérieur .....	8
Soutien aux PME .....	8
Mobilité transfrontalière des travailleurs .....	8
Préservation de l'industrie et de la prospérité économique .....	9
Vision commune d'une mobilité intelligente et durable .....	9
Des chaînes logistiques plus durables et résilientes .....	10
Archivage électronique .....	10
<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION VERTE</b> .....	<b>11</b>
La mer du Nord, source d'énergie verte et infrastructure vitale .....	11
Sécurité de l'énergie et de l'approvisionnement .....	11
Économie circulaire .....	12
Résilience face aux catastrophes naturelles et gestion de l'eau .....	12
Agriculture durable, sécurité alimentaire et avenir du secteur agricole .....	12
Protection de la nature et biodiversité .....	12
<b>LE BENELUX DANS SON VOISINAGE ET AU-DELÀ</b> .....	<b>13</b>
<b>MISSION - VISION - VALEURS</b> .....	<b>14</b>

# INTRODUCTION

Il y a 80 ans, alors que la fin de la Seconde Guerre mondiale était en vue, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg décidèrent de relever ensemble les défis de la reconstruction d'après-guerre en s'engageant dans une forme de coopération unique pour l'époque en Europe. C'est ainsi que naquit l'Union douanière Benelux en 1944, précurseur de l'Union Benelux actuelle mais aussi inspiratrice de l'Union européenne.

Aujourd'hui, l'Europe et le monde sont à nouveau confrontés à des défis majeurs. Les tensions géopolitiques et les conflits, la guerre russe d'agression en Ukraine, le changement climatique, les mutations technologiques et les incertitudes économiques et sociales qui en découlent affectent notre sécurité, notre prospérité et notre transition verte. Il est clair que ces défis ne peuvent être relevés qu'en travaillant ensemble aux niveaux international, européen et régional.

Dans ce contexte, le Benelux a un rôle important à jouer, tant par sa coopération politique au sein de l'Union européenne que par sa coopération transfrontalière, afin de renforcer le marché intérieur et la compétitivité, de promouvoir un avenir durable et de garantir une société plus sûre.

La Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg partagent non seulement des liens historiques, économiques et culturels forts, mais aussi une position unique en Europe, car ils peuvent y être précurseurs via l'Union Benelux.

En effet, l'Union européenne reconnaît explicitement le droit des trois pays à poursuivre leur propre union régionale, dans la mesure où leurs objectifs ne sont pas atteints par l'application des traités européens (art. 350 TFUE).

L'Union Benelux demeure un pionnier de la coopération transfrontalière, un modèle d'intégration régionale et un laboratoire de la coopération européenne, à la fois comme précurseur et comme complément aux politiques européennes. Dans les années à venir, elle entend d'ailleurs renforcer ses liens avec l'Union européenne. Grâce à ses instruments juridiques uniques, l'Union Benelux peut souvent agir rapidement et efficacement sur des questions transfrontalières et proposer des solutions concrètes et cohérentes, par exemple aux entraves frontalières qui peuvent être signalées via le Point de contact néerlandoflamand pour les barrières frontalières (*Schakelpunt grensbelemmeringen*). Elle fixe ainsi des normes qui peuvent servir d'inspiration au reste de l'Europe.

Les instruments juridiques de l'Union Benelux constituent dès lors un atout unique. Ils peuvent être utilisés pour adopter une législation ou des règles communes dans les domaines d'action du Benelux, en amont ou en complément de la législation européenne.

En outre, l'Union Benelux reste la plateforme toute désignée pour trouver des solutions innovantes, une source d'inspiration et un moteur pour la coopération régionale. Elle entend donc renforcer ses liens avec les pays voisins et d'autres groupements régionaux européens qui partagent ses valeurs.

La Maison du Benelux à Bruxelles demeure le lieu privilégié où dirigeants, autorités et experts de tous niveaux du secteur public et privé se réunissent pour travailler sur des projets qui apportent une valeur ajoutée tangible et visible aux citoyens et entreprises du Benelux, en ce compris des organisations de la société civile et des instituts de recherche. Pour mieux sensibiliser le public aux résultats de cette coopération, les années à venir seront marquées par un investissement accru dans la communication publique.

Le Programme de travail commun 2025-2028 se concentre sur les trois domaines centraux du Traité Benelux et tient compte des thèmes de l'agenda stratégique européen pour 2024-2029. Ce programme définit la trajectoire pour les quatre prochaines années. Sur cette base, un plan annuel sera élaboré chaque année afin de préciser et de concrétiser les activités Benelux.

# SÉCURITÉ, IMMIGRATION, COOPÉRATION JUDICIAIRE ET SOCIÉTÉ RÉSILIENTE



Un environnement sûr et stable constitue la base d'une économie fonctionnelle et d'une société prospère. En coopérant dans les domaines de la sécurité, de la gestion des crises, de la migration et de la coopération judiciaire de façon complémentaire au cadre de coopération au sein de l'Union européenne, l'Union Benelux renforce non seulement la résilience de ses citoyens, mais crée également les conditions nécessaires à la croissance économique et au développement durable. Cette approche cohérente garantit que les frontières restent ouvertes pour la libre circulation des biens, des personnes et des services, tout en assurant la sécurité et la stabilité. Dans le même esprit, le Benelux poursuivra ses efforts de lutte conjointe contre toutes les formes de fraude transfrontalière, en particulier dans le domaine fiscal et social.

## Sécurité transfrontalière et lutte contre la criminalité

Ces dernières années, les pays du Benelux ont travaillé avec succès au renforcement de la coopération policière transfrontalière. Au cours de la période à venir, l'accent sera mis sur l'opérationnalisation du Traité de police et sur l'élaboration de la deuxième tranche des accords d'exécution découlant du Traité, en vue de son application intégrale. Cette optimisation supplémentaire offre, entre autres, des possibilités de détection transfrontalière, de consultation directe de données dans les bases de données policières des parties contractantes et de consultation des registres de population et d'autres registres publics accessibles aux enquêtes policières. Ces améliorations permettront aux services de police et d'enquête du Benelux de disposer d'instruments supplémentaires pour opérer de manière efficace sur le plan transfrontalier et peuvent contribuer à la lutte contre les réseaux criminels et à leur détection.

En outre, le Benelux mise sur la concrétisation d'une approche intégrale de la criminalité.

L'approche intégrale transfrontalière signifie que les différentes instances, organisations et partenaires concernés coopèrent au-delà des frontières en utilisant autant que possible les ressources et mandats de chacun afin de réagir rapidement en fonction des divers éléments de ce phénomène complexe. Cette approche assure un échange d'informations et une utilisation coordonnée des moyens, dans le but de perturber les réseaux criminels transfrontaliers de manière ciblée. La lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains demeure également une priorité.

Enfin, les différents intervenants examineront si et de quelle façon la coopération judiciaire peut être renforcée.

## Une approche cohérente de la migration

La migration représente l'une des questions les plus pressantes en Europe. Dès lors, les pays du Benelux poursuivront leurs efforts pour une approche conjointe et cohérente en matière de visa et de réadmission, dans le but d'améliorer la coopération avec les pays tiers, en particulier en matière de retour.

Les pays du Benelux accorderont également une attention particulière à la mise en œuvre du Pacte sur la migration et l'asile, qui introduit un système commun de gestion des flux migratoires au sein de l'UE. Dans ce cadre, les pays du Benelux rechercheront des synergies pour renforcer leur coopération et promouvoir la défense de positions conjointes sur la scène européenne.



## Sécurité civile, gestion de crise et société résiliente

Les tensions et conflits géopolitiques déjà cités, en ce compris la guerre russe d'agression en Ukraine, ainsi que les risques croissants liés au changement climatique, requièrent une attention renouvelée sur la sécurité civile et le renforcement de la résilience de la société. Pour rendre la société plus robuste, les pays du Benelux s'investissent ensemble dans une approche coordonnée de la résilience. Si les pays du Benelux coopèrent déjà pour protéger leurs citoyens contre certaines menaces et situations de crise, telles que les catastrophes naturelles et les pandémies, ils vont également devoir anticiper de nouvelles menaces. Des travaux conjoints seront menés sur la gestion des risques et une réaction coordonnée aux situations d'urgence, avec un accent spécifique sur la résilience de la société. Une coopération étroite dans ce domaine permettra aux pays d'être mieux préparés à des événements imprévus.

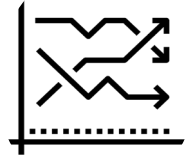
Les partenaires continueront de miser sur la coopération avec les pays attachés aux mêmes principes en matière de résilience et de résistance, notamment en organisant des échanges de connaissances avec les pays nordiques, baltes et le Royaume-Uni.

Pour renforcer la résilience de la société, les pays misent également sur la coopération transfrontalière dans le domaine des soins de santé. L'accent est mis sur le développement d'une coopération transfrontalière robuste basée sur une surveillance et une gestion des risques communes ainsi que sur la constitution de stocks stratégiques régionaux, ce qui permettra aux pays de répondre plus rapidement et plus efficacement aux crises sanitaires. La constitution de tels stocks stratégiques doit du reste aussi être envisagée pour d'autres domaines comme les matières premières stratégiques, les puces informatiques et les denrées alimentaires.

## Cybersécurité et résilience numérique

Les cyberattaques constituent une menace croissante. Les pays du Benelux intensifieront leur coopération en matière de cybersécurité afin de continuer à protéger leurs infrastructures numériques ainsi que leurs citoyens et entreprises. Grâce au partage des connaissances et à l'alignement de leurs visions en matière de cybersécurité, les trois pays deviendront plus résistants face aux menaces cybernétiques, ce qui permettra de mieux garantir la sécurité des citoyens, des entreprises et des infrastructures critiques. Il est important à cet égard de maintenir et d'étendre les coopérations structurelles aux niveaux technique, opérationnel et politique, notamment par des concertations bilatérales régulières, des prises de position coordonnées au sein des plateformes de l'UE lorsque possible, une coordination en termes d'établissement de normes, un échange ciblé d'informations sur les cybermenaces (MISP) et un soutien mutuel en matière de gestion des incidents ou d'inspections.

# INTÉGRATION ÉCONOMIQUE, PROTECTION SOCIALE ET CROISSANCE DURABLE



L'intégration économique, la protection sociale et la croissance durable sont étroitement liées à la sécurité et à la stabilité au sein de la région. Un marché commun solide et équitable offre des opportunités aux entreprises et aux citoyens, tout en stimulant l'innovation et la durabilité. En supprimant les obstacles injustifiés et en collaborant dans les domaines du commerce, de l'énergie, de la sécurité sociale et de la technologie, le Benelux garantit une économie robuste, capable de relever également les défis de la transition verte et résiliente face aux incertitudes géopolitiques et économiques.

## Renforcement du marché intérieur

Les pays du Benelux jouent depuis longtemps un rôle clé dans la promotion de la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes, ainsi que dans le renforcement du marché intérieur. L'Union Benelux identifiera les orientations communes aux trois pays concernant les priorités à prendre en compte dans la future stratégie « marché intérieur » de la Commission européenne, en s'inspirant des rapports Letta et Draghi, ce qui permettra de déterminer les domaines dans lesquels le Benelux peut jouer un rôle de pionnier en Europe.

L'objectif est de réduire davantage ou, si possible, de supprimer les obstacles à la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes en mettant l'accent sur l'harmonisation des réglementations le cas échéant, la réduction des charges administratives, la simplification des règles, les conditions de concurrence égales et le renforcement de l'interconnexion des marchés entre les trois pays. Les entreprises, en particulier les PME, et les citoyens pourront ainsi mieux profiter des avantages du marché intérieur.

## Soutien aux PME

Les petites et moyennes entreprises (PME) représentent la colonne vertébrale de l'économie du Benelux. Stimuler le commerce transfrontalier et les partenariats transnationaux, réduire les charges administratives et promouvoir les investissements sont donc des priorités. Dans la mesure du possible, un alignement étroit est à rechercher dans la mise en œuvre de la législation de l'UE.

L'Union Benelux offre aux PME la possibilité de profiter pleinement des opportunités offertes par le marché unique, avec une attention particulière à l'accès aux talents et aux compétences et au développement de ceux-ci. De même, l'accès des PME à une énergie abordable est essentiel pour garantir leur compétitivité. Le Benelux mise donc sur un approvisionnement énergétique fiable et stable pour réduire les coûts et ainsi permettre à ces entreprises de croître et d'innover encore.

## Mobilité transfrontalière des travailleurs

La dynamique économique du Benelux nécessite un marché du travail flexible, mobile et équitable. Les pays poursuivront leurs efforts pour éliminer les obstacles injustifiés à la mobilité transfrontalière des travailleurs et promouvoir une mobilité des travailleurs équitable, en mettant l'accent sur la reconnaissance des qualifications professionnelles respectives, la sécurité sociale, les questions fiscales et la lutte contre la fraude sociale et le dumping social, en ce compris le recouvrement transfrontalier des dettes de sécurité sociale. Les travailleurs pourront ainsi se déplacer plus facilement d'un pays à l'autre, ce qui permettra aux entreprises d'avoir accès à un plus grand nombre de travailleurs qualifiés et d'améliorer la compétitivité du Benelux. Le principe de base est que la protection des travailleurs reste garantie.





## Préservation de l'industrie et de la prospérité économique

La pérennité de l'industrie est au cœur de la coopération Benelux. La recherche, l'innovation et le développement durable en sont les maîtres mots. Les pays du Benelux misent ensemble sur le renforcement de leur base industrielle en mettant l'accent sur le progrès technologique, la transition verte et la numérisation, en ce compris la coopération dans le domaine de l'intelligence artificielle. Le Secrétariat général Benelux continue à suivre de près le projet scientifique transfrontalier du télescope Einstein, et le soutient si nécessaire.

Les partenaires se consacrent également à l'efficacité énergétique et aux processus de production intelligents afin de rendre les entreprises plus compétitives et de préserver les emplois.

Enfin, les secteurs biotechnologique et pharmaceutique seront aussi renforcés grâce à une coopération accrue, notamment pour accélérer le développement et la croissance économique au sein du Benelux.

## Vision commune d'une mobilité intelligente et durable

La mobilité revêt une importance capitale pour la dynamique économique et sociale de la région Benelux, de ses voisins et au-delà. Les pays du Benelux travaillent ensemble à un Agenda stratégique Mobilité Benelux, qui non seulement renforce les réseaux de transport, mais contribue également à une croissance économique durable et rend la région plus résistante aux défis futurs. L'accent est mis sur l'extension des infrastructures pour les véhicules électriques, la mise en œuvre de solutions de transport public innovantes et la promotion des réseaux logistiques intelligents qui optimisent les liaisons entre les villes et les régions.

Les pays du Benelux accordent une attention soutenue à une bonne couverture 5G dans les zones frontalières et se concertent sur la poursuite du déploiement de l'infrastructure numérique. En vue de l'introduction à grande échelle des véhicules autonomes sur la voie publique, la transmission transfrontalière sans faille du signal 5G est une priorité permanente. Le déploiement de l'internet ultrarapide fera l'objet d'un suivi.

L'objectif est l'intégration parfaite des réseaux de transport avec comme point de départ les technologies durables. Il s'agit notamment de développer des corridors de mobilité transfrontaliers efficaces et respectueux de l'environnement et de promouvoir les infrastructures permettant une électrification accrue et l'utilisation d'hydrogène bas carbone (« bleu ») dans les transports, dans les limites des possibilités techniques et économiques. Cela permettra non seulement de réaliser un transport plus durable mais aussi de renforcer les interconnexions entre les pays du Benelux et leurs régions voisines.

L'emplacement stratégique des principaux ports du Benelux - comme Rotterdam, Anvers-Bruges, Zeebruges, Amsterdam et North Sea Port - joue un rôle crucial dans cette stratégie de la mobilité. Ces ports fonctionnent non seulement comme portes d'entrée vers l'Europe mais constituent également des maillons importants dans la stratégie de sécurité notamment de l'OTAN. Le programme de travail tient donc également compte du besoin de mobilité militaire, ce qui implique des infrastructures flexibles, robustes et adaptées à des fins de transport tant civil que militaire.

## Des chaînes logistiques plus durables et résilientes

---

Les ports du Benelux restent un maillon crucial de la chaîne logistique européenne. Les pays du Benelux se concentreront sur le renforcement de la coopération entre les autorités, les entreprises et les régulateurs afin de rendre les chaînes logistiques plus durables. Le Benelux investit dans des corridors de transport verts et encourage autant que possible l'introduction de camions à hydrogène bas carbone et à émissions nulles, ce qui rend les réseaux logistiques plus efficaces et plus respectueux de l'environnement. Par ces efforts, le Benelux contribue à la réalisation des objectifs climatiques européens et renforce la position de la région en tant que précurseur dans le domaine de la mobilité durable. Par ailleurs, la résilience de ces chaînes logistiques est essentielle. En effet, l'approvisionnement en denrées alimentaires, mais aussi en autres produits vitaux tels que les médicaments, se greffe sur ces chaînes logistiques.

## Archivage électronique

---

Face à l'évolution rapide des technologies et de la législation européenne, les pays du Benelux prévoient d'analyser l'impact du règlement eIDAS 2.0 de 2024. Dans ce cadre, il se concentreront sur l'archivage électronique, l'harmonisation des pratiques et le développement des nouvelles compétences nécessaires pour appuyer ces changements, en vue d'adopter une vision commune. Ils exploreront également les opportunités offertes par l'infrastructure européenne de services de chaînes de blocs (EBSI).

# DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION VERTE



La transition verte et le développement durable sont essentiels pour assurer un avenir pérenne au Benelux. Pour réussir cette transition, une coopération étroite dans le domaine de l'économie et des infrastructures de la région est nécessaire. Une économie circulaire, une agriculture durable et la sécurité de l'énergie constituent les fondements du marché unique de l'avenir et contribuent en outre à créer une société saine et prospère. En outre, les pays du Benelux encourageront activement une meilleure sensibilisation et éducation du public aux défis de la transition vers une société durable.

## La mer du Nord, source d'énergie verte et infrastructure vitale

La mer du Nord joue un rôle crucial dans la transition énergétique du Benelux. Les parcs éoliens *offshore*, la future intégration de l'énergie solaire *offshore* flottante et les projets liés à l'hydrogène renouvelable font de la mer du Nord une source majeure d'énergie renouvelable. En outre, des infrastructures vitales se trouvent dans la mer du Nord, telles que des câbles sous-marins, qui nécessitent une protection à la fois physique et numérique.

Les pays du Benelux coopèrent étroitement pour protéger cette infrastructure tout en encourageant la poursuite du déploiement de projets d'énergie durable. Dans tous les cas, l'Union Benelux est déterminée à continuer à jouer un rôle central dans le partenariat de la *North Seas Energy Cooperation*.

Par ailleurs, le Secrétariat général de l'Union Benelux continuera d'assurer son rôle essentiel de facilitateur et de soutien en tant que président indépendant du Conseil de l'Escaut. Au sein de cette coopération unique se conjuguent différents intérêts tels que l'agriculture, la nature, les ports maritimes, la transition énergétique et l'économie circulaire en vue de conseiller la Commission néerlandais-flamande de l'Escaut (VNSC), qui œuvre en faveur d'une politique et d'une gestion transfrontalières conjointes de l'estuaire de l'Escaut.

## Sécurité de l'énergie et de l'approvisionnement

La sécurité énergétique est essentielle dans un monde de plus en plus dépendant de sources d'énergie stables et durables. Les pays du Benelux intensifieront leurs efforts pour diversifier l'approvisionnement en énergie, réduire la dépendance vis-à-vis des fournisseurs non européens et assurer un approvisionnement énergétique fiable et sûr. À cet égard, le rôle de l'Union Benelux dans le Forum pentalatéral de l'énergie, dont elle assure le secrétariat et l'attribution des projets, revêt une importance capitale.

Les investissements conjoints dans les énergies renouvelables, les infrastructures énergétiques transfrontalières et les projets de stockage de l'énergie contribueront à un approvisionnement énergétique solide et durable pour la région. Une attention particulière sera également consacrée au transport et au stockage du CO<sub>2</sub> à travers les réseaux transfrontaliers.



## Économie circulaire

La réduction des déchets et l'utilisation plus efficace des matières premières sont importantes pour assurer la transition vers l'économie circulaire. La coopération Benelux se concentre sur les solutions et les technologies innovantes qui y contribuent. Le renforcement de l'industrie circulaire contribue non seulement à la réalisation des objectifs environnementaux, mais aussi au maintien de la croissance économique. Il conviendra d'examiner si l'arsenal juridique du Benelux peut être utile à cette fin.

De plus, une approche conjointe peut aboutir à une harmonisation des normes et réglementations et, partant, à la suppression des obstacles aux activités transfrontalières et aux innovations dans le cadre de l'économie circulaire. Cela permet une utilisation plus efficace des matériaux et favorise un modèle d'entreprise circulaire qui peut servir d'exemple au reste de l'Europe. Par sa coopération dans ce domaine, le Benelux contribue à la mise en place d'un marché unique durable et compétitif, confirmant son rôle de leader de l'industrie circulaire européenne.

## Résilience face aux catastrophes naturelles et gestion de l'eau

Comme déjà souligné, les pays du Benelux sont confrontés à de multiples défis communs liés au changement climatique. À cet égard, la gestion de l'eau est vitale pour la sécurité et la prospérité du Benelux. Les travaux se poursuivent donc en vue de l'élaboration d'un agenda régional de l'eau.

## Agriculture durable, sécurité alimentaire et avenir du secteur agricole

La volonté de rendre l'agriculture plus durable constitue un élément important de la transition verte. Les pays du Benelux unissent leurs forces pour rendre les pratiques agricoles plus durables. À cet égard, ils mettent l'accent sur l'intégration de la protection de l'environnement, du bien-être animal et de la sécurité sanitaire des aliments dans la politique agricole, sans négliger pour autant la sécurité alimentaire.

Dans le même temps, l'Union Benelux reconnaît la nécessité d'assurer un avenir aux agriculteurs de la région. Des réglementations agricoles différentes de part et d'autre de la frontière peuvent poser des problèmes aux agriculteurs qui travaillent à l'échelle transfrontalière.

## Protection de la nature et biodiversité

Le Benelux va entamer une réflexion sur l'opportunité et la manière d'utiliser ses instruments juridiques pour mieux harmoniser les réglementations et résoudre les problèmes frontaliers, afin d'aider les agriculteurs à bénéficier d'une sécurité juridique pour un secteur d'avenir, économiquement rentable, socialement responsable et en équilibre avec le système écologique.

# LE BENELUX DANS SON VOISINAGE ET AU-DELÀ

L'Union Benelux continue d'investir activement dans la coopération avec les régions frontalières. Ainsi, la coopération avec la Rhénanie du Nord Westphalie sera encore approfondie, en s'appuyant sur les déclarations communes de 2008 et 2019. La façon dont la Rhénanie du Nord Westphalie peut aussi être impliquée dans la coopération Benelux à un niveau plus stratégique sera notamment examinée.

En outre, de nouvelles opportunités de coopération avec la France sont explorées sur la base de la déclaration d'intention de 2018 et du plan d'action entre l'Union Benelux et la région des Hauts-de-France, qui devrait être signé en 2025. Cette coopération se concentrera sur la transition énergétique, la mobilité et les transports, l'enseignement supérieur, les formations professionnelles, l'économie, la gestion durable des ressources naturelles et de l'agriculture.

Par ailleurs, l'Union Benelux mettra à profit les présidences de la Grande Région par la Wallonie et la Communauté germanophone en 2025-2026 et par le Luxembourg en 2027-2028 pour développer davantage la coopération avec la Grande Région, tout en explorant les possibilités d'une coopération renforcée avec la Basse-Saxe.

Enfin, les liens avec d'autres partenaires régionaux, tels que le Conseil nordique et les États baltes, seront resserrés.

# MISSION - VISION - VALEURS

## MISSION

---

Nous œuvrons à renforcer le marché unique, à promouvoir un avenir durable et à garantir une société plus sûre en réalisant des projets qui apportent une valeur ajoutée visible et tangible aux citoyens, aux entreprises et aux pouvoirs publics du Benelux.

## VISION

---

Le Secrétariat général est le pivot de la coopération au sein de l'Union Benelux. L'Union Benelux est un pionnier de la coopération transfrontalière, un modèle d'intégration régionale et un laboratoire de la coopération européenne, à la fois comme précurseur et comme complément de la politique européenne.

## VALEURS

---

Nous sommes impartiaux, multilingues et axés sur l'engagement, les résultats, le savoir-faire, l'intégrité ainsi que l'esprit d'équipe.

A page with a dark blue vertical bar on the left side and ten horizontal lines for writing.

